Ensemble, relevons le défi d'une agriculture productive, durable et territorialisée en Occitanie.

Structures membres du Conseil de l'Agriculture Régionale de l'Occitanie

Avant-propos

L'étude CLIMAGRI® réalisée en septembre 2019 par la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie a retenu le scénario **d'une agriculture productive, durable et territorialisée à l'horizon 2050.** Ce scénario tendanciel se caractérise ainsi :

*« Après l'échec de la mondialisation en 2030, c'est désormais **le régional et le local qui prévalent**. Les fonds européens sont transférés aux Régions. Dès 2040, les échanges internationaux ralentissent, les pouvoirs locaux sont renforcés par un profond mouvement de décentralisation. En 2050, les Régions françaises ont désormais la charge de la plupart des politiques sectorielles, dont l'agriculture. Les stratégies de développement dans chaque région sont basées sur le renforcement des richesses du territoire. La **Région Occitanie va alors soutenir la production agricole**, secteur important de l'économie de la région, sur la base d'une identité régionale renforcée, en développant les **filières territorialisées** avec des produits sous **labels de qualité**. Les fonds européens, transférés aux régions, permettent à la Région Occitanie d'investir dans des installations pour sécuriser la ressource en eau en créant un maillage de retenues et de réseaux collectifs. Les budgets de la PAC ne sont que faiblement réduits. **L'innovation et les progrès techniques sont renforcés** via le soutien économique de la Région. Le territoire Occitanie s'approprie une identité territoriale avec des filières de qualité et trouve également des débouchés à l'exportation pour ses produits de qualité estampillés « région Occitanie ». En 2050, les **installations augmentent** et 2% de la population active en Occitanie sont des agriculteurs. Les comportements alimentaires se modifient avec une demande forte en produits de qualité. Le lien producteur – consommateur est renforcé grâce à une **meilleure structuration de la vente en circuits courts**. Le changement climatique qui menace un des principaux secteurs économiques d'Occitanie incite fortement la Région à lutter contre et accompagne l'agriculture pour **réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), ses consommations d'énergie et stocker du carbone** dans les sols. »*

Tendre vers un modèle agricole productif, durable et territorialisé nécessite un engagement fort des politiques publiques d'Occitanie et ce, dès 2021.

Pour y parvenir, les professionnels agricoles, réunis au sein du Conseil de l'Agriculture Régionale, proposent un projet ambitieux portant sur 6 axes stratégiques (traduits en 6 fiches), avec l'ambition d'une co-construction avec les élus régionaux.

1. Economie locale : privilégier le local est possible par le développement d'une économie locale sur les territoires s'appuyant sur une agriculture dynamique, secteur incontournable en Occitanie.

2. Compétitivité : la compétitivité des exploitations doit être encouragée pour assurer viabilité et productivité. Il est nécessaire d'accompagner les innovations par des investissements pour développer de la valeur ajoutée dans les filières.

3. Accompagner les transitions agroécologiques : l'agriculture doit être perçue comme contributrice au maintien de la biodiversité et des services écosystémiques. Il est souhaitable de permettre des alternatives avant les interdictions, dans la logique du contrat de solutions (https://contratsolutions.fr).

4. Réaménagement des territoires : le secteur de l'agriculture est un acteur incontournable de la dynamique des territoires ruraux et de la préservation de la biodiversité. L'outil foncier doit être protégé en luttant contre l'artificialisation des sols et la consommation du foncier.

5. Attractivité des métiers : pour maintenir les agriculteurs dans les fermes et susciter des vocations, l'attractivité du métier est primordiale ainsi que l'installation des jeunes.

6. Adaptation au changement climatique : l'agriculture est source de solutions dans la lutte contre le changement climatique. Le soutien des pouvoirs publics est primordial pour accompagner l'adaptation du secteur agricole à la lutte contre le changement climatique.

L'agriculture en Occitanie : chiffres clefs

Sources : Agri'scopie 2021 , INSEE, CLMAGRI®

Le secteur agricole et agroalimentaire est un **pilier de l'économie** en Occitanie.

157 500 emplois temps plein en 2019

1er employeur devant le tourisme et l'aéronautique

13,7 Milliards €

de chiffre d'affaires.

1ère région agricole française

Avec 59 527 exploitations en 2019, elle regroupe 16,5% des exploitations françaises.

Une **agriculture de qualité** en recherche de valeur ajoutée.

L'Occitanie est la **1ère région française** en nombre de produits sous signes de qualité et en surfaces en agriculture biologique.

des exploitations agricoles commercialisent au moins un produit sous signes de qualité (dont agriculture biologique).

Une très **grande diversité de productions** agricoles.

- 1ère région viticole avec 34% des surfaces françaises.
- 1ère région ovine avec 33% des effectifs français, 32% de la production de viande et 70% de la production de lait nationale.
- 1ère région apicole avec 23% des ruches françaises.
- 2ème région en palmipèdes gras avec 19% des effectifs français.
- 2ème région productrice de fruits avec 19% des surfaces françaises.
- 2ème région productrice de semence, avec 27 % des surfaces françaises.
- 5ème région productrice de céréales et oléo-protéagineux avec 9% des surfaces françaises.
- 7ème région bovine avec 8% des effectifs français.

1 790 nouveaux chefs d'exploitation

en Occitanie en 2019.

des chefs d'exploitation, qui cessent leur activité, sont remplacés.

Un **métier** à **promouvoir**.

Une **agriculture engagée** dans la lutte contre le changement climatique.

- 25% Des consommations d'énergie à l'hectare 25 % inférieures à la moyenne nationale.

- 35% Des émissions de GES à l'hectare 35% inférieures à la moyenne nationale.

1 L'économie locale

Constat

Le secteur agricole et agroalimentaire est le principal employeur de main d'œuvre en région Occitanie (157 500 emplois à temps plein en 2019) et le deuxième secteur exportateur.

Les filières agricoles d'Occitanie jouent un rôle majeur en termes d'aménagement du territoire. Elles sont le premier vecteur de création de richesses et de lien social.

La région présente une grande diversité de productions agricoles et agroalimentaires. L'Occitanie rassemble le plus grand nombre de produits sous signes officiels de qualité (245 cahiers des charges) et d'hectares cultivés en agriculture biologique.

Le développement d'économies alimentaires territorialisées est une réponse aux nouvelles attentes sociétales et à un consommateur qui plébiscite le consommer local, l'origine et la qualité des produits. Une exploitation sur 5 s'inscrit dans une démarche de circuits courts. La coopération agricole a développé un réseau de 400 boutiques et caveaux sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte de multiplication des défis, auxquels les acteurs agricoles doivent faire face, le secteur est confronté à une recherche de compétitivité et de création de valeur ajoutée. Malgré ses atouts nombreux, la région enregistre régulièrement le revenu agricole moyen le plus bas de France.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- Intensifier l'approvisionnement local, durable et de qualité de la restauration collective publique (cantines scolaires, services publics, hôpitaux et établissements médico-sociaux, etc.) en dédiant une partie des budgets des collectivités territoriales au critère «origine ».

- Soutenir le consommer local et conditionner la commercialisation sous « marques territoriales », soutenues par la Région, les Départements et les Intercommunalités, à l'utilisation de produits agricoles bruts, origine locale garantie.

- Associer les agriculteurs et les coopératives à la gouvernance des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour participer à l'élaboration de systèmes locaux de production, de distribution et de consommation de l'alimentation.

Ce que nous défendons

Des élus locaux et régionaux qui s'impliquent avec les acteurs agricoles et agroalimentaires pour développer une alimentation de qualité, locale et durable.

Le dynamisme économique des territoires, en renforçant la pérennité économique du système agricole et alimentaire régional.

La transformation des produits agricoles bruts régionaux en Occitanie.

Le soutien des acteurs dans la conquête de leurs différents circuits de distribution, qu'ils soient régionaux, nationaux ou internationaux.

108 000 salariés

de la production agricole (tous contrats de toutes durées)

58 000 chefs d'exploitation

11 000 cotisants solidaires

(Données MSA 2019)

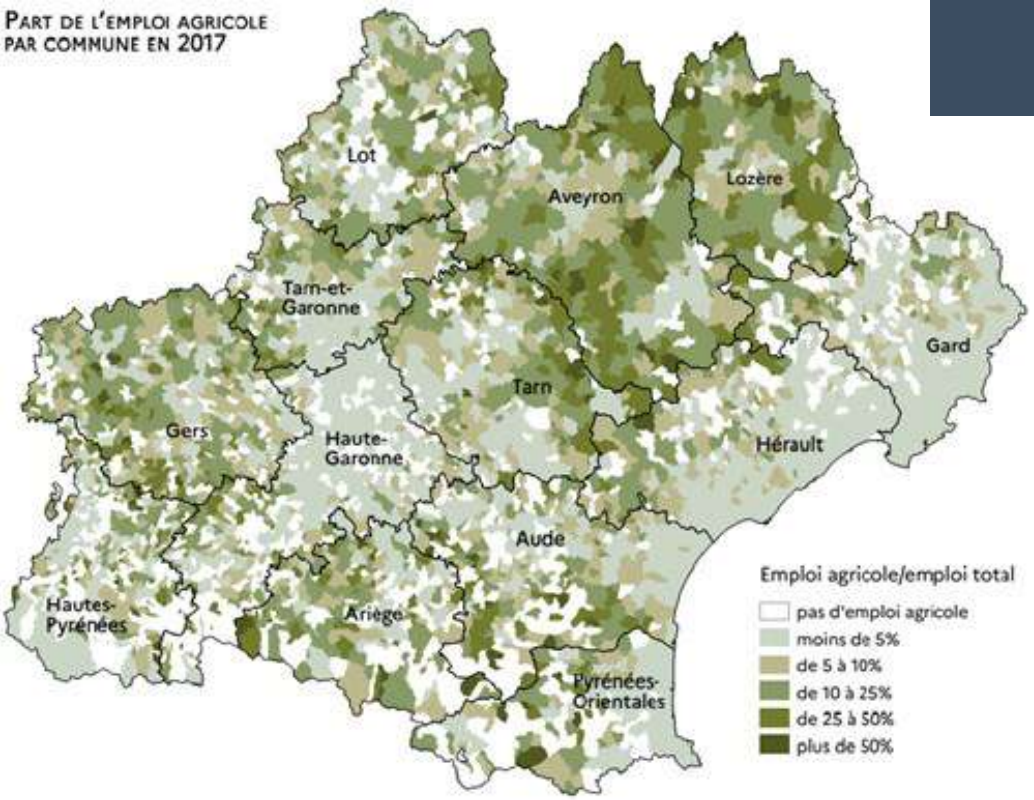

Sources : Insee, recensement de la population - ©IGN 3D CARTO®

2 Compétitivité

Constat

L'agriculture régionale a fait ses preuves au quotidien sur les marchés concurrentiels : les marchés locaux, le marché intérieur national et à l'export (Union Européenne et pays tiers).

Cela se vérifie particulièrement pour les vins, les produits laitiers (notamment les fromages), les grandes cultures, les semences et plans, les animaux vivants et transformés. L'Occitanie offre une grande diversité de productions !

La compétitivité de l'agriculture repose sur :

- La performance de chacun des acteurs des filières (qu'elles soient directes, courtes ou longues) ;
- L'organisation optimisée entre les acteurs : acteurs de la production (agriculteurs), de la collecte et de la transformation des produits bruts (coopératives, négoces, industriels et artisans) et de la commercialisation.

La valeur ajoutée combine, à la fois, la performance technique des exploitations agricoles, la maîtrise des coûts de revient, ainsi que les stratégies de différenciation (démarche qualité, certification, marque, etc.) et de diversification (productions, activités, etc.).

Le revenu des exploitations agricoles d'Occitanie est fortement dépendant :

- Des handicaps naturels et de leur compensation financière ;
- Des soutiens de la PAC en région ;
- Du coût d'accès aux moyens de production (foncier, bâtiments, etc.) ;
- Des coûts supplémentaires induits par des dispositions non productives (réglementaires, procédures, normes, cahiers des charges, etc.).

Ce que nous défendons

Une agriculture diversifiée, aux débouchés locaux, nationaux et à l'export, dont il faut conforter la compétitivité sur des marchés fortement concurrentiels et développer la valeur ajoutée.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- Relever l'enjeu de la compétitivité conduit à conforter les leviers structurants de la chaîne économique :
  - Pour rechercher le développement de la valeur ajoutée, il est nécessaire de s'appuyer sur les atouts régionaux et, pour ce faire, capitaliser et valoriser les savoir-faire traditionnels et locaux en encourageant et soutenant les initiatives des professionnels dans ce sens.
  - Il est important de renforcer les compétences dans le domaine de l'innovation, tant pour la diversification des productions ou la conception de nouveaux produits, que pour les méthodes et les techniques de productions, prenant en compte les spécificités régionales. Il s'agira de s'appuyer sur le réseau existant des stations d'expérimentations et des acteurs du développement agricole, ainsi que de renforcer la coordination professionnelle à l'échelle de la région pour la réalisation de ces travaux et pour la diffusion des résultats.
  - Le soutien économique doit faciliter l'investissement dans les moyens de production (amont/aval, foncier, etc.) pour intégrer en particulier les innovations technologiques et le déploiement des nouveaux outils d'aide à la décision.

- L'intensité et l'accélération des évolutions nécessitent un accompagnement des acteurs dans leurs transitions : agroécologiques, technologiques, numériques, réglementaires, etc. Cet accompagnement direct ou indirect, via des structures d'appui, doit s'envisager dans une approche convergente avec les organisations professionnelles.

- Au titre de la communication, il convient de privilégier l'intervention publique auprès des démarches structurées, collectives et portées par les acteurs professionnels, valorisant les produits, leur origine et leur qualité.

Les exportations de produits agricoles transformés depuis l'Occitanie en 2019

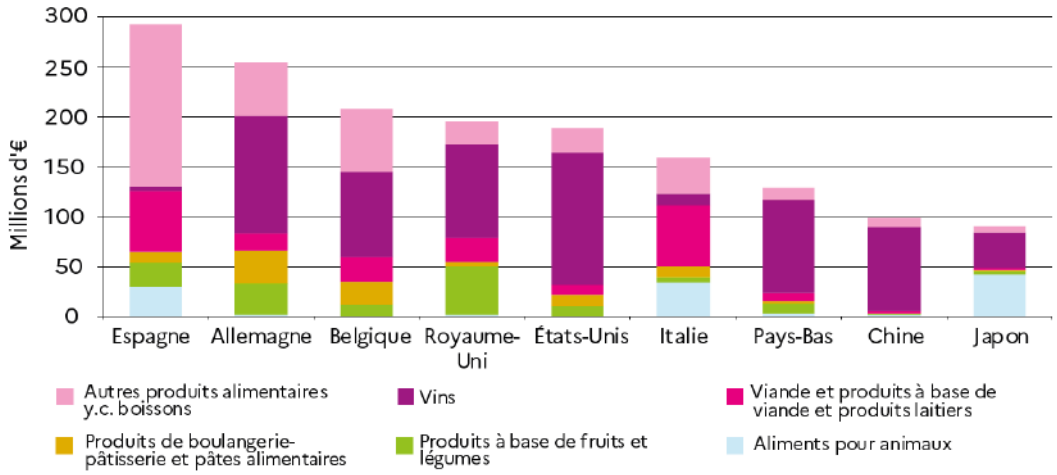

Source : Direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

1,6 Mds €

Les exportations de produits agricoles transformés depuis l'Occitanie représentent, en 2019, 1,6 Mds € d'export vers 9 pays.

3 Accompagner les transitions agroécologiques
3.1 - Performance environnementale

Constat

Le milieu naturel est le support de l'agriculture. Son entretien est le gage de la pérennité de l'agriculture, les agriculteurs le savent bien.

Les facteurs de production externes sont indispensables, tels que les semences, les engrais, la protection des plantes et le soin des animaux.

Les risques sur la qualité du milieu sont connus, mais les agriculteurs sont des professionnels responsables et se forment continuellement sur le sujet.

Les agriculteurs sont engagés dans la transition agroécologique de leurs pratiques et de leurs systèmes de production, ils prennent en compte la biodiversité (notamment à travers des démarches de groupes, comme les Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, par exemple).

Une forte dynamique des exploitations pour la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) est engagée, en particulier dans la viticulture.

L'enjeu de l'évolution des systèmes et des pratiques nécessite des phases de transition longues, risquées et coûteuses.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- Pour une agriculture productive répondant aux enjeux environnementaux et climatiques en s'appuyant sur les leviers d'Agriculture 2050 (agriculture de conservation des sols, 3 cultures en 2 ans, gestion des prairies, agriculture biologique, etc.) : les solutions existent ! Il faut accompagner les exploitations dans l'agriculture durable, l'évolution des systèmes de production et le transfert des pratiques culturales. Le déploiement de solutions efficaces, durables et acceptées de tous, sont basées sur des démarches de progrès, proposées par la recherche et le développement.
- Développer les méthodes biologiques et /ou de lutte contre les bio-agresseurs, telles que la surveillance biologique du territoire et le biocontrôle.
- Soutenir le déploiement de l'agriculture numérique, l'agroéquipement et les outils d'aide à la décision.
- Permettre la recherche et l'expérimentation, capitaliser l'innovation de terrain, appuyer les dispositifs de transferts sur le raisonnement des systèmes de production par l'adaptation aux potentialités des milieux et des situations, hors de schémas modélisés.

Ce que nous défendons

L'évolution des systèmes de production et des pratiques agricoles est intégrée dans les stratégies professionnelles .

Il faut réussir ensemble ces transitions aux conséquences économiques, environnementales et sociales à l'échelle de chaque exploitation.

3 Accompagner les transitions agroécologiques
3.2 - Accès à l'eau

Constat

L'eau est un bien commun vital pour le milieu naturel, mais également pour les usages humains et économiques (industrie, loisirs, agriculture, etc.).

Pour l'agriculture, l'eau est un facteur naturel essentiel, irrégulièrement réparti, à la disponibilité se modifiant rapidement dans le temps et l'espace. Ces réalités sont méconnues et difficilement acceptées par les autres usagers.

Les aléas et le changement climatique accentuent la sensibilité de l'agriculture à la ressource en eau.

La situation en Occitanie est marquée par une disponibilité en eau abondante mais par une absence de politique territoriale de stockage multi-usages de l'eau. Ainsi, la mobilisation de la ressource est essentiellement centrée sur l'amélioration de l'existant et sur une approche minimaliste de la gestion quantitative ; de surcroit, différenciée selon les deux bassins hydrographiques, Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée.

Ce que nous défendons

L'accès à l'eau, sa maîtrise, son stockage et sa gestion constituent un ensemble de facteurs essentiels de la résilience des exploitations agricoles d'Occitanie.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- Un projet partenarial de la politique de l'eau, amplifiant les initiatives déjà engagées entre la Région, l'Etat, les Agences de l'eau et dans laquelle la profession agricole est associée au pilotage.
- Définir et porter une approche régionale, ambitieuse et partagée pour développer les garanties d'accès à l'eau par la mise en œuvre, dans les 5 ans, de réels programmes d'ouvrages et d'équipements : stockages, aménagements hydrauliques, cohérences territoriales, etc.
- Poursuivre une politique d'intervention pour la recherche et l'innovation dans le domaine des techniques d'irrigation.
- Renforcer l'appui à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau en agriculture : réseaux d'observation, de conseils et de préconisations, équipements spécifiques, outils d'aide à la décision, etc.
- Accompagner ces actions volontaristes de sensibilisation des habitants d'Occitanie aux besoins en eau multi-usages et des réponses à y apporter.

4 Réaménagement des territoires

Constat

L'agriculture reste l'un des seuls secteurs économiques non délocalisable. En ce sens, elle promeut le dynamisme économique et social des territoires tout en préservant ses paysages et sa biodiversité (cours d'eau, bordures de champ, etc.). Le foncier est l'un des leviers majeurs pour assurer la production agricole et doit être considéré comme tel, au bénéfice prioritaire de l'agriculture.

Trop souvent, la difficulté d'accès aux services publics dans les territoires ruraux freine la dynamique rurale (écoles, commerces de centre-ville, accès aux soins, poste, zone blanche, etc.).

Il faut être vigilant à la place des intercommunalités dans le développement des territoires par rapport aux Chambres d'agriculture, qui bénéficient des réalités du terrain et de l'appui de la profession agricole concertée.

Dans le cadre de l'aménagement territorial, de plus en plus d'intervenants territoriaux s'intéressent au domaine agricole. Pour autant, ces projets se font souvent sans l'expertise technique des organisations professionnelles agricoles.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- L'agriculture et l'aménagement des zones rurales doivent être placés au cœur d'une stratégie régionale concertée en engageant une collaboration étroite et efficace entre les responsables agricoles, le Conseil Régional et les Intercommunalités.
- Une politique claire et efficiente favorisant le retour des services publics en milieu rural (écoles, accès aux soins, communication réseau et internet, revitalisation des commerces de centre-ville, etc.).
- La destination des terres agricoles doit être réfléchie en concertation afin de trouver un compromis entre développement économique, protection de l'outil de production et aménagement urbain.
- Les organismes professionnels agricoles doivent être partie prenante dans l'élaboration des outils de planification, de programmation et d'élaboration des différents schémas régionaux et départementaux.

Ce que nous défendons

La ruralité doit aujourd'hui devenir le nouveau levier de croissance et d'animation du territoire national !

Au-delà de l'effort à consentir pour conserver et développer les services publics dans les campagnes, l'outil foncier de production doit être sanctuarisé et protégé en luttant efficacement contre l'artificialisation des sols.

Consultons le monde agricole, véritable tissu social des campagnes, dans les différentes décisions d'investissement du réaménagement des territoires ruraux.

33 000 000 m²

Selon le rapport de la Préfecture de la Région Occitanie, entre 2009 et 2018, l'Occitanie est l'une des régions métropolitaines de France **les plus consommatrices de surface naturelle, agricole et forestière avec 33 000 000 m² artificialisés par an en moyenne.**
20% des surfaces artificialisées sont liés aux activités économiques, sans compter les surfaces artificialisées par les infrastructures (routes, voies ferrées, etc.).

5 Attractivité des métiers

Constat

À l'heure du désir de souveraineté alimentaire et en ces temps où la crise sanitaire met en avant les fondamentaux d'une société, l'agriculture et l'agroalimentaire renforcent leur place de secteur stratégique capital pour la France. Malgré les différentes crises (sanitaires, économiques, climatiques), les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire offrent une résilience hors du commun.

Ces secteurs représentent également un berceau de reconversion considérable, puisque ces métiers ont du sens auprès de la nouvelle génération. Toutefois, le faible taux de renouvellement des exploitations est une menace pour un développement équilibré des territoires.

L'évolution des métiers en agriculture est méconnue par les jeunes en orientation. La communication des métiers du secteur agricole et agroalimentaire à destination des lycéens doit être renforcée.

La faiblesse des revenus et surtout le manque de visibilité sur l'avenir sont un frein à l'installation des jeunes en agriculture. La complémentarité des revenus dans les ménages d'exploitations agricoles permet de conforter l'emploi en milieu rural .

Le taux d'échec en installation est faible, c'est un bon gage d'employabilité pour le secteur.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- L'installation des jeunes, via le dispositif efficace et éprouvé de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), doit être au cœur de la réflexion politique régionale. Pour chaque jeune installé, des aides à l'investissement doivent être débloquées.
- Des solutions doivent être trouvées en Occitanie pour que le revenu moyen par actif non salarié en agriculture cesse d'être parmi les plus faibles de France. Il est aujourd'hui 35 % inférieur à la moyenne nationale.
- L'agriculture urbaine et verticale se développe dans ou aux abords de nos villes. En concertation avec la profession, la Région doit être moteur de ces développements qui attirent la nouvelle génération.
- Communiquer auprès des publics jeunes sur le formidable secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Moderniser et favoriser l'usage d'emplois partagés, au travers des groupements d'employeurs, afin de pérenniser des emplois et de sécuriser les exploitations.

Ce que nous défendons

Les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire recrutent au quotidien et dans tous les territoires ! Ils représentent une voie d'avenir pour la France.

Secteur stratégique primordial en Occitanie, l'agriculture et ses métiers doivent être plus fortement défendus et valorisés. Une rémunération digne et compétitive doit être au cœur des réflexions pour attirer de nouveaux talents.

659

C'est le nombre d'installations « aidées » en agriculture en 2020.

Chaque année, de plus en plus de jeunes s'installent en agriculture. En 2020, pas moins de 659 personnes sont passées par le dispositif d'aide à l'installation (DJA). Qu'ils soient issus ou non du monde agricole, hommes et femmes s'engagent de plus en plus dans l'acte de production agricole pour nourrir les Français et le reste du monde. Une belle dynamique à soutenir face au défi du renouvellement des générations qui s'impose aujourd'hui dans ce secteur.

6 Adaptation au changement climatique

Ce que nous défendons

Une agriculture ayant les moyens de s'adapter, capable de relever les défis liés au changement climatique en développant des systèmes agricoles performants et résilients.

Constat

La hausse des températures moyennes à la surface du globe est la première conséquence observée des émissions de gaz à effet de serre.

Les projections indiquent une hausse des températures mondiales moyennes et une variabilité météorologique croissante. Ces évolutions affecteront particulièrement l'agriculture qui devra s'adapter, comme l'indique le rapport du Sénat *« Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée »* de mai 2019.

Le climat étant une composante essentielle pour produire. *De facto* le secteur agricole se retrouve fortement impacté par ces changements, qui engendrent une multiplication des aléas (sécheresses, canicules, inondations, grêles, gels, etc.), déstabilisent les systèmes agricoles et provoquent une plus forte volatilité des prix.

D'autant que le réchauffement climatique constaté à l'échelle mondial, impacte particulièrement le sud-ouest de la France. À horizon 2050, les évolutions prévues sont :

- Une augmentation de la température moyenne annuelle de + 1,5°C ;
- Une augmentation du nombre de vagues de chaleur et de périodes de sécheresse sur les mois d'été ;
- Un maintien des précipitations annuelles mais des contrastes saisonniers plus marqués ;
- D'une manière générale, une fréquence des « accidents climatiques » en augmentation.

À ces changements s'ajoutent des problèmes sanitaires comme l'apparition de nouvelles espèces invasives et de maladies. Pour continuer à produire, l'agriculture doit avoir les moyens de s'adapter et de faire évoluer son outil de production.

Qui plus est, le secteur agricole est un acteur essentiel dans la lutte contre le changement climatique et dispose de tout un panel de solutions et d'actions à mettre en œuvre pour en atténuer les effets.

L'agriculture peut, par exemple, agir pour tendre vers la neutralité carbone en stockant ce dernier. Il s'agit du seul secteur d'activité économique, avec la forêt, à proposer une solution d'atténuation via le stockage de carbone dans les sols et la biomasse. Cela passe notamment par un accroissement de la couverture des sols (cultures intermédiaires, bandes enherbées, système de 2 cultures en 3 ans, allongement des prairies, etc.).

L'agriculture participe également à la production d'énergies renouvelables, en mobilisant la biomasse (méthanisation), en couvrant de panneaux photovoltaïques les bâtiments agricoles et en substituant des produits fossiles par des produits biosourcés.

Ce que nous souhaitons construire avec les élus

- Développer les énergies renouvelables agricoles et rémunérer les agriculteurs pour leur engagement dans la lutte contre le changement climatique.

Le développement des énergies renouvelables nécessite un accompagnement par les politiques publiques via le rachat de ces énergies (méthanisation, photovoltaïque) à des tarifs préférentiels, une fiscalité adaptée pour les biocarburants, la rémunération des services de stockage du carbone ou encore la mise en relation privilégiée dans le cadre des Contrats de Prestation de Services Environnementaux (CPSE) avec les collectivités.

- Mieux gérer les risques.

Face à la multiplication des aléas climatiques, une politique de gestion des risques adaptée permettra d'en limiter les impacts économiques. Cela passe par le développement de l'assurance récolte ou encore par la mise en place de soutiens appropriés lors d'évènements climatiques exceptionnels (gel, sécheresse, etc.).

- Investir pour une agriculture performante et compétitive.

Relever les défis du changement climatique nécessite d'adapter les pratiques agricoles, mais aussi d'accroître la performance et la compétitivité des exploitations vis-à-vis d'autres pays moins soucieux des impératifs environnementaux. Cela implique un soutien fort des collectivités via l'investissement à la rénovation de bâtiments, dans du matériel performant et des techniques de pointe permettant la protection des productions (systèmes d'aspersion pour lutter contre les épisodes de gel, par exemple), ainsi que dans la recherche et la sélection variétale.

- Privilégier l'approvisionnement en produits agricoles locaux.

Soutenir le développement économique des produits agricoles locaux en Occitanie contribuerait à l'atténuation des émissions de GES et des consommations d'énergies (comme pour la restauration collective).

- Lutter contre l'artificialisation des terres.

Préserver le foncier agricole permettra à la fois de limiter les risques d'inondation tout en conservant la capacité des sols agricoles à capter du carbone.

Focus « Eau »

Les besoins en eau vont augmenter en raison des effets du changement climatique, mais aussi de l'accroissement de la population dans notre région. En même temps la part réservée à l'agriculture diminue. Pour l'agriculture, l'eau n'est pas un luxe, mais bien une nécessité. Un manque grandissant d'accès à l'eau donnerait un coup de frein certain à l'économie agricole et aux emplois.

Il est primordial de sécuriser nos territoires par des aménagements hydrauliques capables de répondre aux enjeux du changement climatique. Les politiques publiques de la Région peuvent soutenir sur différents aspects :

- La création de solutions de stockage de la ressource en eau : réserves adaptées aux besoins de chaque secteur, transferts, réutilisation des eaux épurées, etc. ;
- La modernisation et l'extension des réseaux d'irrigation et le développement de l'irrigation raisonnée ;
- Le financement des efforts de recherche et de développement de techniques innovantes d'irrigation ;
- Le développement des systèmes de culture innovants, utilisant la ressource en eau de manière efficiente par le financement, par exemple, de matériels agricoles, de formation, de conseil, etc.

Synthèse : ce que nous souhaitons construire avec les élus

Economie locale

- Intensifier l'approvisionnement local, durable et de qualité de la restauration collective publique en dédiant une partie des budgets des collectivités territoriales au critère « origine ».
- Soutenir le consommer local et conditionner la commercialisation sous « marques territoriales », soutenues par la Région, les Départements et les Intercommunalités, à l'utilisation de produits agricoles bruts, origine locale garantie.
- Associer les agriculteurs et les coopératives à la gouvernance des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour participer à l'élaboration de systèmes locaux de production, de distribution et de consommation de l'alimentation.

Compétitivité

- Relever l'enjeu de la compétitivité conduit à conforter les leviers structurants de la chaîne économique :
  - Rechercher le développement de la valeur ajoutée par la capitalisation et la valorisation des savoir-faire traditionnels et locaux.
  - Il est important de renforcer les compétences dans le domaine de l'innovation, tant pour la diversification des productions ou la conception de nouveaux produits, que pour les méthodes et les techniques de productions, prenant en compte les spécificités régionales.
  - Le soutien économique doit faciliter l'investissement dans les moyens de production (amont/aval, foncier, etc.) pour intégrer en particulier les innovations technologiques et le déploiement des nouveaux outils d'aide à la décision.
- L'intensité et l'accélération des évolutions nécessitent un accompagnement des acteurs dans leurs transitions : agroécologiques, technologiques, numériques, réglementaires, etc. Cet accompagnement doit s'envisager dans une approche convergente avec les organisations professionnelles.
- Au titre de la communication, il convient de privilégier l'intervention publique auprès des démarches structurées collectives portées par les acteurs professionnels, valorisant les produits, leur origine et leur qualité.

Accompagner les transitions agroécologiques : Performance environnementale

- Pour une agriculture productive répondant aux enjeux environnementaux et climatiques en s'appuyant sur les leviers d'Agriculture 2050 : les solutions existent ! Il faut accompagner les exploitations dans l'agriculture durable, l'évolution des systèmes de production et le transfert des pratiques culturales.
- Développer les méthodes biologiques et /ou de lutte contre les bio-agresseurs, telles que la surveillance biologique du territoire et le biocontrôle.
- Soutenir le déploiement de l'agriculture numérique, l'agroéquipement et les Outils d'Aide à la Décision (OAD).
- Permettre la recherche et l'expérimentation, capitaliser l'innovation de terrain, appuyer les dispositifs de transferts sur le raisonnement des systèmes de production par l'adaptation aux potentialités des milieux et des situations, hors de schémas modélisés.

Synthèse : ce que nous souhaitons construire avec les élus

Accompagner les transitions agroécologiques : Accès à l'eau

- Un projet partenarial de la politique de l'eau, amplifiant les initiatives déjà engagées entre la Région, l'Etat, les Agences de l'eau, et dans laquelle la profession agricole est associée au pilotage.
- Définir et porter une approche régionale, ambitieuse et partagée pour développer les garanties d'accès à l'eau par la mise en œuvre, dans les 5 ans, de réels programmes d'ouvrages et d'équipements : stockage, aménagements hydrauliques, cohérences territoriales, etc.
- Poursuivre une politique d'intervention pour la recherche et l'innovation dans le domaine des techniques d'irrigation.
- Renforcer l'appui à la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau en agriculture : réseaux d'observation, de conseil et de préconisations, équipements spécifiques, outils d'aide à la décision, etc.
- Accompagner ces actions volontaristes de sensibilisation des habitants d'Occitanie aux besoins en eau multi-usages et des réponses à y apporter.

Attractivité des métiers

- L'installation des jeunes, via le dispositif efficace et éprouvé de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), doit être au cœur de la réflexion politique régionale. Pour chaque jeune installé, des aides à l'investissement doivent être débloquées.
- Des solutions doivent être trouvées en Occitanie pour que le revenu moyen par actif non salarié en agriculture cesse d'être parmi les plus faibles de France. Il est aujourd'hui 35 % inférieur à la moyenne nationale.
- L'agriculture urbaine et verticale se développe dans ou aux abords de nos villes. En concertation avec la profession, la Région doit être moteur de ces développements qui attirent la nouvelle génération.
- Communiquer auprès des publics jeunes sur le formidable secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Moderniser et favoriser l'usage d'emplois partagés, au travers des groupements d'employeurs, afin de pérenniser des emplois et de sécuriser les exploitations.

Réaménagement des territoires

- L'agriculture et l'aménagement des zones rurales doivent être placés au cœur d'une stratégie régionale concertée en engageant une collaboration étroite et efficace entre les responsables agricoles, le Conseil Régional et les intercommunalités.
- Une politique claire et efficiente favorisant le retour des services publics en milieu rural.
- La destination des terres agricoles doit être réfléchie en concertation afin de trouver un compromis entre développement économique, protection de l'outil de production et aménagement urbain.
- Les organismes professionnels agricoles doivent être partie prenante dans l'élaboration des outils de planification, de programmation et d'élaboration des différents schémas régionaux et départementaux.

Adaptation au changement climatique

- Développer les énergies renouvelables agricoles et rémunérer les agriculteurs pour leur engagement dans la lutte contre le changement climatique.
- Mieux gérer les risques face à la multiplication des aléas climatiques, une politique de gestion des risques adaptée pour en limiter les impacts économiques.
- Investir pour une agriculture performante et compétitive par un soutien fort des collectivités via l'investissement à la rénovation de bâtiments, dans du matériel performant et des techniques de pointe permettant la protection des productions (systèmes d'aspersion pour lutter contre les épisodes de gel, par exemple), ainsi que dans la recherche et la sélection variétale.
- Privilégier l'approvisionnement en produits agricoles locaux contribuerait à l'atténuation des émissions de GES et des consommations d'énergies (comme pour la restauration collective).
- Lutter contre l'artificialisation des terres permettra à la fois de limiter les risques d'inondation tout en conservant la capacité des sols agricoles à capter du carbone.

Notes

Contacts

FRSEA Occitanie
Directrice : Sophie MISIAK
06.83.56.13.65
sophie.misiak.occitanie@reseaufnsea.fr

Jeunes Agriculteurs Occitanie
Délégué Régional : Etienne GALINIER
06.85.01.05.62
jeunes.agriculteurs.occitanie@gmail.com

Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
Directeur Général : Henri DE FERLUC
05.61.75.26.23
henri.deferluc@occitanie.chambagri.fr

Coopération agricole Occitanie
Directrice Générale : Catherine BACQUIE
06.86.12.04.33
c.bacquie@coopoccitanie.fr

Vignerons Indépendants d'Occitanie
Directeur : Stéphane CHAMPAY
04.67.06.23.01
stephane.champay@vigneron-independant.fr

Association régionale des caisses de MSA d'Occitanie
Secrétaire de Direction : Sylvie LESTRADE
05.65.75.39.60
lestrade.sylvie@mpn.msa.fr

Crédit Agricole
Responsable de Marché : Patrice ROCH
04.67.17.83.85
patrice.roch@ca-languedoc.fr

Groupama
Directrice Institutionnelle : Céline SESCOUSSE
06.87.68.40.95
celine.sescousse@groupama-oc.fr

Conseil de l'Agriculture Régionale d'Occitanie

Mai 2021